

Havelange, le 19 mai 2025

Compte-rendu de la réunion de la CLDR

Le 12 mai 2025

Présents

Charles MOTET, André RUSSEL, Alain GERARD, Laurent SEVRIN, Nadège DUMONT, Koenraad HOSTE, Morgane RAVET, Vincent COLLIGNON, John REISH, Fabrice MARION, Christian FERY, Katherine FELIX, et Benoit DAVIN (Président).

Tania FYALKOWSKI : Commune de Ciney – Agent relais PCDR

Florence LOUBRIS : Fondation Rurale de Wallonie

Excusés

Véronique CHILIADE, Elisa ENGELS, Jean-Pol GASPARD, Marc EMOND, France MASAI et Frédéric DEVILLE

La CLDR accueille deux nouveaux membres : Katherine FELIX et Christian FERY. Bienvenue à eux 

1. Approbation du compte-rendu de la réunion du 3 février 2025

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité, sans remarque.

2. Etat d'avancement des projets du PCDR 1

Le PCDR 1 disposait de 4 fiches projets subsidiables en Développement Rural :

1. Aménagement des entrées de villages : réalisé
2. Aménagement de la place du Baty à Biron : réalisé
3. Aménagement de la place de la gare à Braibant : en cours

Les travaux débuteront après les congés du bâtiment, au mois d'août.

4. Aménagement de la Maison Rurale Polyvalente : en cours

L'auteur de projet est en train de réaliser le projet définitif.

3. Retour sur le Groupe de Travail Biodiversité

Le Parc Naturel Cœur de Condroz est venu présenter ses différentes missions :



Agriculture :

- Accompagner les éleveurs dans la mise en œuvre de pratiques agroécologiques.

Haies et Laine :

- Créer une filière locale de production de plants de haies ;
- Implanter des haies fruitières innovantes ;
- Créer une filière de valorisation de la laine locale.

Biodiversité – Ressources Naturelles :

- Renforcer le maillage écologique ;
- Préserver la nature extraordinaire ;
- Préserver les ressources en eau ;
- Sensibiliser les habitants à la nature.

L'ASBL KICK a présenté son partenariat avec la Commune :



- Accompagnement de la Commune durant 3 ans, gratuitement ;
- Soutient le territoire pour favoriser l'émergence d'actions concrètes et ambitieuses ;
- Coordination de projets et facilitation ;
- Appui sur un réseau de communes et de partenaires ;
- Communications engageantes sur les résultats pour maximiser la mobilisation.

4. Analyse de la place de la Fontaine à Ychippe

La première convention de la place de la Fontaine à Ychippe fera l'objet de la première demande de convention. C'est pourquoi, les membres se sont rendus sur place afin d'analyser l'espace pour actualiser la Fiche Projet.

Voici les éléments pointés par les membres de la CLDR (l'ensemble des remarques se trouve à la fin du document)

En résumé :

- Préserver le cadre naturel de la place avec une vue dégagée sur les campagnes ;
- Intégrer plus d'aménagements en faveur de la biodiversité notamment via des plantations, des îlots de fraîcheurs, ... ;
- Sécuriser l'espace (la rigole, les plaques métalliques, ...) et intégrer un point lumineux ;
- Aménager les abords de manière sécurisante (panneaux pour faire ralentir les voitures, trottoirs, ...)
- Proposer des infrastructures pour tout âge (modules de jeux ; modules de skate ; bancs ; aire de bbq et terrain de pétanque) avec des espaces couverts pour utiliser l'espace en toute saison ;
- Prévoir un stationnement adéquat pour les vélos ;
- Préserver le point d'eau et construire le projet en le mettant en valeur ;
- Faire vivre la place à travers différents évènements villageois ;
- Présenter le projet aux riverains pour qu'ils puissent compléter les idées.

Si vous avez des questions n'hésitez pas à revenir vers moi 😊 !

Florence Loubris : f.loubris@frw.be

Annexe : l'ensemble des réponses des membres de la CLDR

Critères :

Convivialité :

- La place constitue un atout important pour la convivialité au sein du village. Elle favorise les échanges entre les habitants et participe à la vie communautaire ;
- Pouvoir profiter de la vue ;
- Assurer un contrôle social.

Sécurité :

- L'espace est bien délimité, ce qui représente un point positif. Il conviendrait toutefois de veiller à la conformité des équipements de jeux avec les normes de sécurité, et de prévoir une signalisation routière claire pour sécuriser la rue traversant le site ;
- Sécuriser la plaine et la fontaine ;
- Prévoir un panneau de signalisation pour inciter les voitures à ralentir (ex : panneaux « ils jouent ») ;
- Améliorer la sécurité sur le site : plaques métalliques instables qui couvrent les puits ; rendre la « rigole » visible ;
- Garantie grâce au relief par rapport à la rue.

Equipements présents :

- Les modules de jeux semblent robustes et pensés pour durer dans le temps, ce qui est un avantage pour la pérennité du projet ;
- Disposés de manière éparses sans réelle cohérence, actuellement.

Utilisation par les enfants et les jeunes :

- La diversité des jeux proposés dans la Fiche Projet couvre plusieurs tranches d'âge. Il serait pertinent d'inclure également une mini rampe de skate adaptée aux adolescents ;
- Actuellement, il n'y a rien pour eux venir jouer ;
- Interroger ceux du village.

Utilisation par les adultes et seniors :

- Le site gagnerait à intégrer des éléments favorisant la participation des adultes et des aînés, comme un barbecue partagé ou un terrain de pétanque ;
- Intégrer au mieux des équipements pour que les aînés puissent bénéficier de l'espace ;
- Interroger ceux du village.

Présence de végétation :

- L'entretien du site peut être amélioré. Le gazon, peu favorable à la biodiversité, pourrait être remplacé partiellement par des plantations plus écologiques. Une intégration du site dans le groupe de travail « Biodiversité » serait bénéfique ;
- Renforcer avec une végétation de qualité demandant peu d'entretien ;
- Ajouter des éléments propices à la biodiversité.

Accessibilité :

- Le partage du parking avec les usagers de la bulle à verre peut poser un problème d'accès. Une réflexion sur une meilleure organisation de l'espace est recommandée ;
- Ajouter un panneau d'indication de la place ;
- Aménager un trottoir pour accéder à la place.

Mobilité piétonne et cycliste :

- L'ajout de mobilier sécurisé pour le stationnement des vélos renforcerait l'accessibilité douce du site ;
- Prévoir un stationnement vélo adapté (pas de pinces roues) notamment pour les vélos enfants et cargo.

Activités sur l'espace :

- Il serait utile de s'assurer que l'espace dans sa nouvelle configuration reste adapté à l'organisation de la kermesse annuelle du village ;
- Faire vivre la place avec des activités spécifiques au village ;
- Encourager l'organisation d'évènements.

Autres :

- La présence d'une corbeille publique est à envisager pour garantir la propreté du lieu ;
- Prévoir un point lumineux.

Quels sont pour vous les **éléments principaux à valoriser et améliorer** (max. 3) de cette analyse qui vous semblent les plus importants à prendre en compte pour l'aménagement futur ?

Éléments positifs à valoriser :

- L'entretien relativement simple du site et la possibilité d'intégrer des objectifs de biodiversité ;
- La qualité des jeux proposés, adaptés à différents âges ;
- Le rôle social de la place, en tant qu'espace de rencontre et de partage pour les habitants du village ;
- Convivialité ;
- Sécurité ;
- Bien-être ;
- Vue champêtre ;
- Embellissement de la fontaine ;
- Présence d'ombre et de végétation ;
- Lieu de « détente » ;
- Préserver l'aspect naturel et rural ;
- La sécurité grâce au relief ;
- L'aspect espace vert à renforcer avec de la végétation de qualité ;
- Composer / jouer sur la présence existante de l'eau ;
- Situation +- centrale dans le village ;
- Présence existante de la végétation à amplifier ;
- Arbres et buissons à mettre en valeur ;
- Cadre de verdure à valoriser.

Éléments négatifs à améliorer :

- L'absence d'équipements dédiés aux adolescents ;
- Le manque d'un abri couvert (préau avec bancs), qui permettrait une utilisation du site en toute saison ;
- Sécurité ;
- Eclairage ;
- L'endroit semble uniquement être un « lieu de passage » ;
- Revoir l'inclinaison du banc actuellement présent ;
- Améliorer la sécurité en prévoyant une rampe pour les zones très pentues ;
- Améliorer la visibilité et la sécurité de la « rigole » ;

- Serait-il possible d'empêcher le stockage agricole/tracteurs ;
- Equipement disparates sans réelle cohérence ;
- Un mobilier multiusage, pas que des bancs ;
- Actuellement en friche, l'espace ne peut être qu'amélioré ;
- Utilisation par les gens du village à développer ;
- Biodiversité à améliorer sérieusement ;
- Suppression du caractère constructible du chemin ;
- Cacher la vue sur le hangar ;
- Tontes des abords ;
- Nettoyer la fontaine.

Sur base du projet proposé dans la fiche-projet, avez-vous des besoins et souhaits particuliers à ajouter pour améliorer le projet ?

- Installation d'une corbeille publique pour encourager le respect de la propreté ;
- Installer de l'éclairage ;
- Installation d'une aire de jeu ;
- Installation d'un terrain de pétanque ;
- Préserver le caractère rural de la place grâce à la vue sur la prairie tout en camouflant un peu le hangar ;
- Interroger les habitants pour les connaître.

Avez-vous des points d'attention particuliers à communiquer qui, actuellement, ne semblent pas être pris en compte ou pas assez dans le projet ?

- Prévoir un petit module dédié aux pratiques comme le skate, la trottinette ou le roller, afin de répondre aux besoins des adolescents ;
- Eclairage ;
- Sécurité ;
- Agrémenter le sol d'un beau pavement à larges joints comme dans la fiche projet afin de présenter un aspect propre et fini à l'ensemble ;
- Via le futur SDC, interdire (ou fortement contraindre), si possible et idéalement la zone constructible au Nord.